



Problème de frigo sous garantie

Par **mr_ila**, le **23/05/2010** à **23:11**

Bonjour,
Nous avons acheté un frigo le 01/03/2007 à METRO qui a une garantie jusqu'au 01/03/2012 avec son extension de garantie. Mais il y a deux mois, notre frigo est tombé en panne. La partie réfrigérateur congèle les produits. Après nous être rendu compte du problème, nous avons contacté le Service Après Vente de METRO aussi vite. Mais nous avons beau eu appelé depuis deux mois plusieurs fois mais sans résultat. Mais un sous-traitant de réparateur est venu pour faire la réparation mais ils n'ont absolument rien changé au problème. On a signalé encore avec le sous-traitant qui est passé le 10/05/2010 mais on n'a toujours pas de réponses, ni du Service Après Vente de METRO, ni du sous-traitant. Ou ils ne répondent pas ou ils disent qu'ils vont intervenir très bientôt et ne viennent pas. La situation du frigo, elle, empire et les réparateurs eux n'interviennent toujours pas. Nos appels sont aussi payants car le numéro est un 08. Deux mois sont passés avec seulement deux visites de réparateurs sans aucun résultat. L'un prétend qu'ils s'occupent de frigo dans les cas professionnels, l'autre n'a rien changé à la situation. Nous avons beau continuer à appeler mais toujours pas de réponse. A qui doit-on nous adresser pour porter plainte de cette arnaque ou abus de service telle que celle-ci. Voici ci-dessous mon adresse e-mail.
mr_ila@hotmail.com
Date d'achat : 01/03/2007
Certificat n°01070628

Par **Patricia**, le **24/05/2010** à **13:03**

Bonjour,
Commencez par vous adresser à une association de défense des consommateurs de votre département, la plus proche de votre domicile qui devrait "faire bouger les choses".
Ex [s] : UFC Que Choisir :
LOUVRES 01 34 72 76 87
ARGENTEUIL 01 39 80 78 15
St GRATIEN 01 34 17 24 45
Vous aurez d'autres coordonnées d'associations sur votre annuaire ou sur le net pages jaunes. Fournissez lui

toutes vos preuves/justificatifs en photocopies, ne jamais se démunir des originaux...